Province de Québec

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue à la salle du conseil, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le lundi 19 décembre 2016 à compter de 19 heures 30.

PRÉSENCES:

M. Richard Pigeon, conseiller siège no 1, M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2, Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3, Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4, et M. Claude Lussier, conseiller siège no 5, Sylvain Goyette conseiller siège no 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

M. Edouard Lemire directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est également présents.

12 personnes assistent à la séance.

2016-12-342 <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</u>

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

Le directeur général et secrétaire-trésorier M. Edouard Lemire informe les membres du conseil que l'avis de convocation de l'assemblée a été signifié aux membres du conseil dans les délais prescrits. En vertu de l'article 956 du Code municipal, les sujets abordés ne doivent porter que sur le budget et le programme triennal. Aucun autre sujet ne peut être abordé même si tous les membres étaient présents et y consentaient. Le quorum étant atteint, il est proposé par Mme Johanna Fehlmann appuyé par M. Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que l'assemblée extraordinaire soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2016-12-343 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Lussier, appuyé par M. Sylvain Goyette et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté avec ajout du point 6.

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Étude et adoption du budget pour l'exercice financier du 1er janvier au 31 décembre 2017
- 4. Étude et adoption du programme triennal pour les années 2017-2018-2019
- Adoption du règlement 554-2016 fixant les taux de taxes, de compensation et les conditions de perception pour l'exercice financier 2017
- 6. Interdiction de stationnement sur la rue Principale durant la période hivernale selon les spécificités du MTMDET
- 7. Période de questions portant uniquement sur le budget et le programme triennal
- 8. Levée de séance

Adoptée à l'unanimité

2016-12-344 <u>ÉTUDE ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER DU 1^{ER} JANVIER AU 31 <u>DÉCEMBRE 2017</u></u>

ATTENDU que cette séance extraordinaire porte sur les prévisions budgétaires 2017;

ATTENDU qu'un avis public annonçant cette séance a été donné au moins huit jours à l'avance, soit le 6 décembre 2016, conformément à l'article 956 du Code municipal;

ATTENDU que selon les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal, la municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2017 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU que les membres du conseil ont fait une étude des prévisions budgétaires afin de répondre aux besoins de la municipalité;

BUDGET 2017

RI	E۷	ΕN	US

TAXES	
Sur la valeur foncière Total sur la valeur foncière	1 660 242 \$
Total tarification services municipaux TOTAL – Taxes	242 518 \$ 1 902 760 \$
TOTAL - Taxes	1 902 700 \$
Gouvernement du Québec	15 000 \$
TOTAL - Paiements tenant lieu de taxes	15 000 \$
	4
Autres revenus Autres services rendus	135 363 \$ 57 000 \$
TOTAL – Autres revenus sources locales	192 363 \$
Transferts conditions of	
Transferts conditionnels Total subventions gouvernementales	150 000 \$
TOTAL – Subventions gouvernementales	150 900 \$
TOTAL - REVENUS	2 260 123 \$
DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil municipal	96 966 \$
Application de la loi Gestion financière et administrative	2 000 \$ 253 542 \$
Greffe	21 129 \$
Gestion du personnel Évaluation	15 000 \$
Autres - Hôtel de Ville	37 869 \$ 138 726 \$
TOTAL – Administration générale	565 232 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police Protection incendie	181 190 \$ 152 499 \$
Premiers répondants	32 605 \$
Autres - Sécurité publique	16 500 \$
TOTAL – Sécurité publique	382 794 \$
TRANSPORT ROUTIER Voirie municipale	256 125 \$
Enlèvement de la neige	149 630 \$
Éclairage de rues	12 450 \$
Circulation et stationnement Transport en commun	19 000 \$ 10 846 \$
Autre transport (garage)	18 675 \$
TOTAL – Transport routier	466 726 \$
HYGIÈNE DU MILIEU Matières résiduelles	040 ege ¢
Amélioration des cours d'eau	243 626 \$ 6 556 \$
Protection de l'environnement	5 226 \$
TOTAL – Hygiène du milieu	255 408 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 704 0
Autres TOTAL – Santé et Bien-Être	1 734 \$ 1 734 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et zonage	85 350 \$
Promotion et développement économique	34 232 \$

TOTAL – Aménagement, urbanisme et développe	ment 119 582 \$
LOISIRS ET CULTURE	
Centre communautaire	25 400 \$
Arénas et patinoires	10 500 \$
Parcs et terrains de jeux	44 410 \$
Immeuble 112	63 020 \$
Fabrique Ste-Cécile	6 000 \$
Pavillon Gévry Lussier	3 745 \$
Autres et contributions organismes	192 370 \$
Activités culturelles	556 \$
TOTAL – Loisirs et culture	346 001 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Dette à long terme et frais de financement	10 055 \$
Autres frais de financement	5 800 \$
TOTAL – Autres frais de financement	15 855 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Dette à long terme – remboursement capital	66 989 \$
Affectation – réserves financières	39 802 \$
TOTAL - Autres activités financières	106 791 \$
TOTAL – DÉP	ENSES 2 260 123\$

Il est proposé par M. Sylvain Roy, appuyé par , M. Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2017 soient adoptées telles que présentées et que lesdites prévisions soient publiées dans l'Actualité et sur le site internet.

Adoptée à l'unanimité

2016-12-345 <u>ÉTUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019</u>

ATTENDU que le conseil municipal désire mettre en place les immobilisations prévues au programme triennal pour les années 2017-2018-2019;

ATTENDU que ces immobilisations sont détaillées plus bas dans un premier tableau selon leur nature et dans un deuxième tableau selon leur mode de financement;

Il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par Mme Jacqueline Lussier Meunier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019, selon les détails contenus aux deux tableaux ici-bas :

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON LA NATURE DES ACTIFS

ANNÉES 2017-2018-2019

	RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION			
	PROGRAMME TRIENNAL			
NATURE DES ACTIFS	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	TOTAUX
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	1 010 000 \$	600 000 \$		1 610 000 \$
Autres infrastructures	170 000 \$	30 000 \$	10 000 \$	210 000 \$
Édifices administratifs		7 500 \$	307 500 \$	315 000 \$
Édifices communautaires et récréatifs	15 000 \$			15 000 \$
Terrain	55 000 \$			55 000 \$
Véhicules				
Ameublement et équipement de bureau				
Machinerie, outillage et équipement	80 000 \$			80 000 \$
Autres actifs non capitalisables				
TOTAL	1 330 000 \$	637 500 \$	317 500 \$	2 285 000 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS				
RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON DES MODES DE FINANCEMENT PERMANENT				
ANNÉ	ES 2017-2018-20	019		
	RÉPARTITION		ES SELON LES SATION	PÉRIODES DE
		PROGRAMI	//E TRIENNAL	
MODE DE FINANCEMENT PERMANENT				
	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	TOTAUX
Emprunts à long terme				
Emprunts à long terme -subv. gouvernementales				
Sommes à être transférées à l'état des				
activités d'investissement				
activites d investissement				
-Subventions gouvernementales	440 000 \$		200 000 \$	640 000 \$
-Revenus de taxes		277 500 \$	117 500 \$	395 000 \$
-Surplus réservé	890 000 \$	360 000 \$		1 250 000 \$
-Autres				
Fonds de roulement				
Autres fonds				
Soldes disponibles des règlements				
d'emprunts fermés				
TOTAL	1 330 000 \$	637 5000 \$	317 500 \$	2 285 000 \$

Adoptée à l'unanimité

2016-12-346 ADOPTION DU RÈGLEMENT 554-2016 FIXANT LES TAUX DE TAXES, DE COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 14 novembre 2016, en vue de l'adoption du règlement numéro 554-2016 mentionné en titre;

ATTENDU qu'une copie du règlement a été transmise aux membres du conseil présent au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement est adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

ATTENDU que le maire fait un résumé du règlement;

Il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par Mme Johanna Fehlmann et unanimement résolu, que le conseil adopte le règlement numéro 554-2016 fixant les taux de taxes, de compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2017;

Adoptée à l'unanimité

2016-12-347 <u>INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LA RUE PRINCIPALE DURANT LA PÉRIODE</u> <u>HIVERNALE SELON LES SPÉCIFICITÉS DU MTMDET</u>

ATTENDU qu'il n'y a pas de signalisation claire de non-stationnement sur la rue Principale;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'assurer que la rue Principale soit bien dégagée afin de permettre une exécution adéquate des travaux de déneigement en toute sécurité;

ATTENDU que le maire fait un résumé du règlement;

Il est proposé par M. Sylvain Roy, appuyé par M. Claude Lussier et unanimement résolu, de demander au MTMDET de procéder à l'installation d'une signalisation claire signifiant l'interdiction de stationnement sur la rue Principale durant la période hivernale selon les spécificités du MTMDET.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Commentaires

Un citoyen félicite le conseil pour le budget présenté. Toutefois il recommande de conserver un plancher de 500 000 \$ de trop-perçu non affecté comme coussin dans les années à venir.

Réponse

Le maire est d'accord qu'il faut maintenir une réserve, mais vise davantage un ratio de 15% du budget d'exploitation plutôt qu'un montant fixe. Il est important de préserver la santé financière actuelle, mais parfois le fait de détenir des réserves plus élevées que nécessaire peut réduite l'admissibilité à des aides financières extérieures.

Question

Quels sont les crédits de taxes accordés aux entreprises du parc PME ?

<u>Réponse</u>

 Le crédit de taxes s'applique seulement sur la valeur du bâtiment dont le promoteur s'est engagé à bâtir. Les crédits accordés sont de 100% la première année, 75% la seconde et 50% la troisième année.

Question

Est-ce que le comité Agir Vert a un budget de fonctionnement et quels sont les objectifs de la municipalité ?

Réponse

- Oui il y a un budget de fonctionnement d'octroyé à ce comité de même qu'il y a des fonds prévus pour éventuellement réaliser des projets d'investissements que recommandait ce comité.
- Les membres auront accès à ces informations à partir de cette semaine maintenant que le budget est adopté.
- Parmi les objectifs de la municipalité, M. le maire mentionne le désir de rajeunir les façades de certains bâtiments.
- Des décorations pour Noël en 2017 sont aussi envisagées.

Question

- Serait-ce possible que les citoyens qui assistent à l'assemblé spécial du budget reçoivent des documents papier détaillés, car il est très difficile de bien suivre et prendre des notes avec tous ces chiffres verbalement.
- Un autre citoyen renchérit en ajoutant qu'au besoin la mention PROJET pourrait être mise en filagramme si cela pouvait conforter la municipalité considérant que les documents sont remis avant l'adoption formelle du budget.

Réponse

 Cette façon de faire, présenter le budget verbalement sans que le citoyen en ait une copie papier en main est la norme dans toutes les municipalités. Mais M. le maire convient que ce point mérite d'être discuté pour une meilleure expérience dans les années à venir.

Question

Est-ce possible que le budget présenté inclue un comparatif avec les années antérieures pour mieux suivre les augmentations et les diminutions par poste ?

Réponse

 Sans rejeté l'idée dans discuté pour l'an prochain M. le maire réitère que cette façon de faire n'est pas utilisé dans le monde municipal.

Question

Pourquoi le poste de dépense Gestion financière et administrative a-t-il augmenté en comparaison avec 2016 ?

Réponse

o Après vérification, la différence est due aux élections municipales de novembre 2017.

Question

Le poste de budget Administration général a augmenté en comparaison de 2016 ?

<u>Réponse</u>

 Le principal facteur d'augmentation vient de la modification de la rémunération des élus qui a été déposé la semaine dernière.

Question

> Suivant la publication du budget où est-ce que le citoyen peut s'informer pour obtenir de plus amples détails sur celui-ci ?

<u>Réponse</u>

 Le meilleur moyen demeure de communiquer directement avec la direction de la municipalité, ce qui peut se faire par courriel. La présentation du budget tel que présenté ce soir sera distribué à tous les contribuables.

Question

Pourquoi le projet d'interdiction de stationnement adopté plus tôt ne porte que sur la rue Principale et non sur d'autres rues ?

Réponse

- La rue Principale ne relève pas de la municipalité, mais du MTQ. Ce dernier exige d'avoir en main une résolution du conseil pour procéder à des travaux de signalisation.
- Le conseil n'exclut pas la possibilité d'adopter ou clarifier ses règlements concernant le stationnement sur d'autres rues qui relèvent directement de la municipalité.

Question

Est-ce que le changement d'organisme pour le contrôle animalier aura un impact sur le citoyen ? Si oui, comment cela va-t-il fonctionner ?

Réponse

- Le conseil prévoit que pour le citoyen cela n'aura aucun impact. Ce sera le même coût pour la licence annuelle. L'organisme effectuera les contrôles animaliers chez les citoyens.
- Pour la municipalité le coût de l'offre de service est plus élevé, mais le conseil considère que l'approche de travail proposé par le nouvel organisme correspond davantage aux critères recherchés pour les services aux citoyens.

Commentaires

- Un citoyen remercie les conseillers pour leur travail, en particulier dans le contexte où la personne considère leurs rémunérations inférieures au salaire minimum.
- > Un citoyen adresse au conseil ses vœux de fêtes

<u>Réponse</u>

 M. le maire et les conseillers remercient les gens pour leur participation et leur souhaitent à eux aussi des joyeuses fêtes.

2016-12-348 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Sylvain Goyette, appuyé par Mme Johanna Fehlmann et unanimement résolu, que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 heures 28.

Adoptée à l'unanimité

M. Paul Sarrazin Maire	M. Edouard Lemire Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim